

## Histoire du verre

### LA FABRICATION DU VERRE A VITRE EN MONTAGNE NOIRE, AU XVII<sup>ème</sup> SIECLE PAR DES VERRIERS LORRAINS

*Madeleine BERTRAND*

#### Les chartreux de Saïx et la fabrication de vitres

**D**ans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un atelier de fabrication de verre à vitre est implanté en Montagne Noire par les chartreux de Saïx, plus précisément dans la forêt du Cayroulet dont ils sont propriétaires en tant que seigneurs d'Escoussens. Alors que le pouvoir central durcit sa politique d'exclusion à l'égard des Réformés, les installations vont fonctionner pendant plus de trente ans grâce à la collaboration de verriers protestants venus de Bourgogne, puis du Hainaut, et désignés sous le terme générique de « Lorrains ».



*Portrait d'un prieur de la chartreuse de Saïx au 17<sup>e</sup> siècle*

En Languedoc, en dépit d'une grande habileté dans la fabrication de « menu verre », les gentilshommes-verriers ignorent les techniques de fabrication de verre plat par soufflage et la province est obligée de se fournir ailleurs.

#### Les verriers lorrains

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'immense forêt qui couvre le duché de Lorraine est encore peu exploitée. Or, c'est une région où abondent le sable siliceux en plaine, le bois et la fougère en altitude, l'argile enfin, toutes matières indispensables à la production de verre.

Soutenues par le duc de Lorraine qui les favorise au maximum, trois familles de verriers émergent, surtout spécialisées dans le « grand verre », c'est-à-dire le verre plat, par opposition au « menu verre » qui désigne la gobeletterie et les petits objets. Installés en forêt de Darney, ces verriers bénéficient de l'appui des moines de l'abbaye de St Quirin, et sont protégés à partir de 1369 par la « Charte des verriers » accordée par Jean de Lorraine.

Ce sont des descendants de deux de ces trois familles fondatrices qui travailleront pour les Chartreux de Saïx : les Hennezel et les Thiétry.

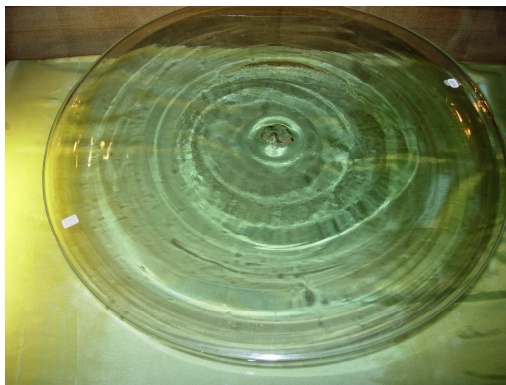
Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, les verriers lorrains produisent par soufflage, outre les grandes tables de verre de couleur à destination des vitraux, des miroirs en verre creux, sphériques, bombés et déformants, tels qu'on les voit sur certaines peintures flamandes ou hollandaises de l'époque.

A partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, il y a surproduction du verre en Lorraine, diminution de la qualité des produits, augmentation de la pression fiscale et les verriers commencent à émigrer pour des raisons économiques. La Réforme, avec adhésion à ce courant de la plupart des verriers, les guerres de religion et, plus tard, la désastreuse guerre de Trente Ans qui détruit les verreries forestières et ruine complètement la Lorraine, entraînent d'autres vagues successives d'émigration. Les verriers partent, soit définitivement vers les Pays du Refuge (Pays-Bas, Suisse, Angleterre, Irlande) ou d'autres régions de France où ils sont bien accueillis (région de Montbéliard, Nivernais), soit provisoirement vers des

provinces où ils font des « campagnes extérieures », se contentant sur leurs terres lorraines de poursuivre l'exploitation de leur domaine agricole.

A l'époque qui nous intéresse, les Chartreux de Saix se sont également implantés à Toulouse après la destruction de leur couvent de Saix lors des guerres de religion, mais leurs sources de revenus sont restées castraises, et, soucieux de reconstruire le monastère, ils gèrent au plus près leur patrimoine foncier, en particulier celui d'Escoussens. Ils connaissent les gentilshommes verriers de la Montagne Noire avec lesquels il leur arrive d'être en affaire, dont les Robert qui soufflent des flacons et des verres à boire à Arfons et aux Escudiés<sup>1</sup>.

Mais le verre à vitre « façon Lorraine », si utile à la luminosité d'une chapelle, n'est pas fabriqué dans la région jusqu'à ce que le comte de Bieule, propriétaire d'une verrerie à Laprade, fasse venir des verriers Lorrains pour travailler chez lui.



***Un procédé de fabrication du verre plat : le verre à boudine***

C'est en janvier 1643 que nous rencontrons pour la première fois l'un d'entre eux, Salomon de Thietry, dans le château seigneurial d'Escoussens à l'occasion de la vente de 210 liens<sup>2</sup> de verre à vitre (soit environ 1260 vitres). 91 liens sont achetés par le Prieur du monastère de La Rode situé à côté de Lempaut et qui lui aussi reconstruit son couvent, et 119 liens par le syndic du couvent des Chartreux de Castres, Don Estienne Drouyn. Salomon de Thietry est associé à un autre gentilhomme, de Tissac<sup>3</sup>.

Il existe donc déjà à Laprade à cette date, chez le Comte de Bieule, une verrerie où des Lorrains viennent travailler pour faire des vitres dont ils négocient personnellement la commercialisation<sup>4</sup>.

## **Les contrats de 1651, de 1656 et de 1682**

### **La campagne de 1651**

Quelques années plus tard, probablement convaincu de l'intérêt du produit, Don Etienne Drouyn aménage une verrerie à côté d'une métairie située dans la forêt du Cayroulet. Le site est choisi sur le chemin forestier qui va d'Escoussens à Carcassonne, en bordure d'un ruisseau permettant de créer une petite retenue d'eau et d'utiliser l'énergie hydraulique pour faire fonctionner un martinet et une scierie.

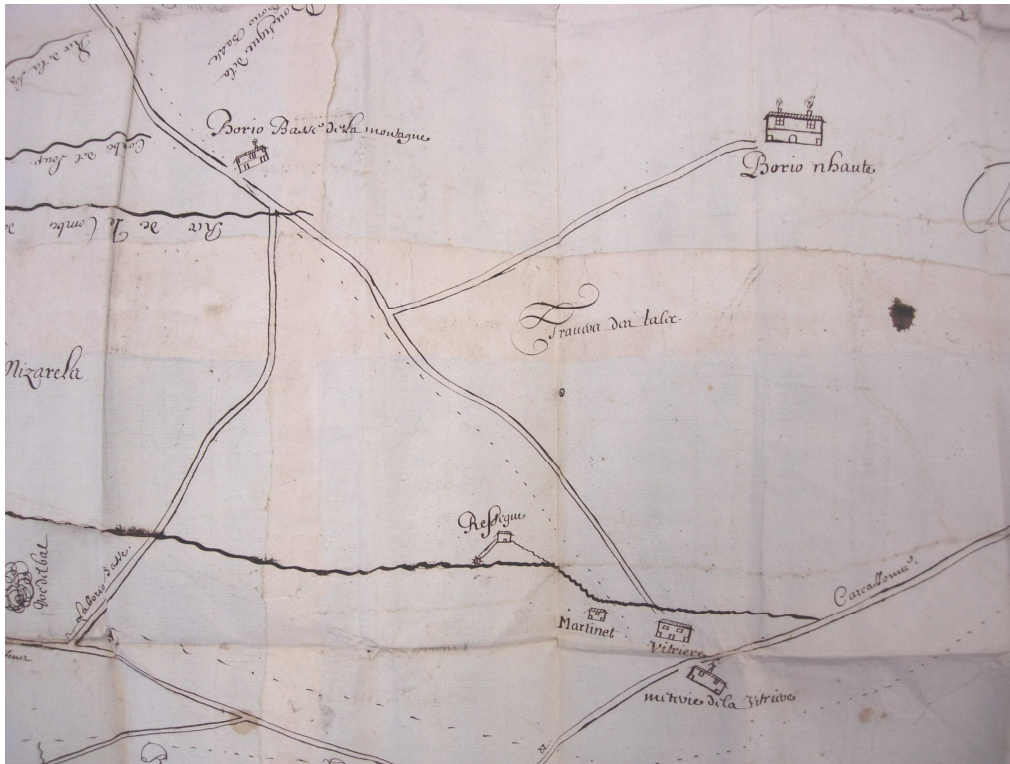
---

<sup>1</sup> Archives Départementales du Tarn (ci-après ADT) - 6 E 1 321

<sup>2</sup> Michel PHILIPPE, Naissance de la Verrerie Moderne, pp 313, 314. Germaine ROSE VILLEQUEY, Verre et Verriers de Lorraine au début des Temps Modernes, pp 195, 719. Lien : unité de transport de la vitre en Lorraine ; aux 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècle, le lien est fait de trois feuilles de verre liées ensemble, chacune mesurant 3 pieds de long sur 1 pied et demi de large (87 x 42 cm) ce qui correspond à un poids de 13 livres environ. Au XVII<sup>e</sup> siècle, en dehors de la Lorraine, le lien correspond au double, six feuilles, soit 26 livres. C'est probablement cette valeur qui est utilisée au Cayroulet car c'est celle que l'on trouve explicitée dans un contrat passé en Thiérache à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par un membre de la famille d'Hennezel qui s'engage à produire 312 liens par semaine avec le même nombre de gentilshommes qu'à Escoussens. Par la suite, le lien revient à sa première valeur.

<sup>3</sup> ADT – 6 E 1 326

<sup>4</sup> Cet établissement est connu dans la région puisque, en 1647, le peintre-verrier toulousain Joseph Darues, sollicité pour la réfection des vitraux de la nef de la cathédrale d'Auch, accepte le travail en précisant que « le verre blanc d'apprest qui y sera mis sera de la facture de Lorraine ou de Laprade, à la charge que celui de Laprade soit bon à la coupe et non pétillant (Germaine ROSE-VILLEQUEY, ouv. Cité, pp 498 et 499)



**La vitrerie sur le plan dressé en 1669 par les ingénieurs des Eaux et Forêts. ADHG 8B060, Castelnaudary, H3.**

Le premier contrat d'exploitation de la verrerie est passé en 1651 avec des membres de la famille d'Hennezel, famille de verriers Lorrains que nous avons déjà citée<sup>5</sup>. Ceux là se sont fixés en Bourgogne et ils sont tous frères, beaux-frères ou cousins. Le syndic des chartreux prend à sa charge tous les frais de fonctionnement et fournit la totalité des matériaux, bois, sable, cendres, salicor, qui seront déposés par ses soins à proximité de la halle<sup>6</sup> où se trouvent les fours. Il fournit également le matériel qui sera utilisé pour l'emballage des vitres : caisses en bois, paille et cordes.

### **Les campagnes de 1656, 1657, 1658**

Quatre ans plus tard, le 27 juin 1656, les mêmes protagonistes sont réunis au château d'Escoussens pour la rédaction d'un nouveau contrat portant cette fois sur l'exploitation de la vitrerie pendant des périodes de 6 mois par an et ce durant 3 années consécutives<sup>7</sup>.

Le contrat est beaucoup plus détaillé et précis qu'en 1651 et tient probablement compte de difficultés survenues lors de la première expérience.

Il est notamment précisé que les verriers ne pourront vendre « **aucun lien de vitre ni autre besogne faite d'icelui** » qu'au profit du Syndic, sauf s'il y consent.

Les verriers devront produire au moins 300 liens de vitre par semaine (Au 16<sup>ème</sup> siècle, en Lorraine, pour enrayer la baisse des prix, la production d'une même verrerie avait été limitée à 30 liens par jour, soit 180 liens par semaine).

En cas de retard lié à un dysfonctionnement du four ou à un problème au niveau des mortiers ou des sièges, ce retard sera à la charge des verriers. Si le retard est lié à un défaut d'approvisionnement en bois ou autres matériaux, il sera à la charge du Syndic. (Il fallait environ 200 stères de bois pour faire 100 kg de verre)<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> ADT – 6 E 1 325

<sup>6</sup> Halle : terme employé pour le lieu où se trouvent les fours. C'est une sorte de hangar qui mesurait dans le Gard 5 cannes et demi de long comme de large, ce qui en faisait une structure carrée de 11 mètres de côté. On y aménageait au moins deux fours, un four de fusion, et un four de refroidissement dit de « recuit ».

<sup>7</sup> ADT – 6 E 1 329

<sup>8</sup> Germaine ROSE-VILLEQUEY, ouv. cité, p. 79.

Le seul bilan que nous ayons des trois ans de production est celui du dernier semestre de 1659<sup>9</sup>, qui, contrairement à la règle, a été un semestre d'été.

Nous savons par les travaux de Germaine Rose-Villequey que la production moyenne annuelle d'une verrerie en Lorraine au 16<sup>ème</sup> siècle est de 6000 liens (18 000 vitres) ; c'est sensiblement la production de la verrerie du Cayroulet, mais, si l'on considère un lien à six feuilles de verre au lieu de trois, la production est double et atteint 36 000 vitres.

### **Les campagnes de 1682, 1683 et 1684**

Pendant 20 ans, on ne trouve aucune trace écrite de la présence des Lorrains dans le minutier d'Escoussens, mais nous verrons plus loin qu'ils sont pourtant bien présents et actifs.

Le 29 juin 1682, un nouveau contrat est signé au Château d'Escoussens. Le Père Drouyn a été remplacé à la tête de la Chartreuse par le Révérend Père Dom Octavien de Creil. Il traite avec Josué d'Hennezel, gentilhomme verrier, Seigneur de Dormoy, habitant le village d'Anor, province de Hainaut, diocèse de Cambrai, sur le projet de faire faire trois fondées de vitre à la Montagne du Cayroulet<sup>10</sup>.

Les conditions rappellent celles des précédents accords.

Cette fois, nous ne disposons d'aucun document de fin d'exploitation et nous ignorons même si les trois campagnes ont pu se dérouler normalement. Même si la Révocation de l'Edit de Nantes n'intervient qu'en 1685 avec ses conséquences dramatiques, les conditions de vie des protestants locaux se sont considérablement détériorées dans la région bien avant cette date.

### **La vitrerie-cristalière à travers les plaintes des Escoussendols et les enquêtes qui en ont découlé**

Le pouvoir royal s'intéresse à la gestion des forêts à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et Louis de Froidur, lieutenant général des Eaux et Forêts, est désigné pour inspecter les massifs boisés du Languedoc dans le but de les remettre en ordre en réprimant les abus illicites et la déforestation anarchique. Il sillonne le Languedoc à partir de 1660 et nous le trouvons en 1668 dans la région.

De leur côté, les consuls d'Escoussens sont très mécontents de la manière intensive dont les Chartreux, au mépris des usages ancestraux, exploitent la forêt et en excluent les Escoussendols (parfois au moyen de « bastonnade »). Ils accueillent les envoyés du roi à bras ouverts. A partir des contrats notariés de ventes de bois par les Chartreux, lesquels font office de preuves, une longue requête est rédigée qui détaille tous les griefs des habitants. Ils y joignent un constat fait par le notaire d'Arfons, Pierre Barthes, qui, accompagné de deux des consuls, Bertrand et Guillaume Riard et de quelques habitants du village, s'est rendu sur les lieux<sup>11</sup>.

La visite confirme la grande étendue des coupes et la présence de bûcherons et de charbonniers travaillant à fournir la cristalière en combustible. On recense d'ailleurs à Escoussens à la même période 76 travailleurs identifiés comme charbonniers au service des Chartreux.

C'est du 25 juillet 1669 qu'est datée l'inspection de François le Gaillard, Commissaire du Roi et Maître particulier des Eaux et Forêts. Il rejoint les constatations du notaire et décrit un ensemble forestier extrêmement « *philé et desgradé* ».

### **Les vestiges de la verrerie dans la forêt du Cayroulet**

Deux documents des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles renseignent sur la localisation de la vitrerie. A partir de ces éléments et avec l'aide de randonneurs chevronnés, le site a été repéré il y a quelques années par J. Kordek et Y. Blaquièrre<sup>12</sup>. Le secteur a depuis longtemps fait l'objet d'un nivellement et a été entièrement replanté en hêtres. Néanmoins certains restes de bâtiments sont encore bien identifiables ainsi que le pont totalement ruiné sur le ruisseau.

---

<sup>9</sup> ADT – 6 E 1 3297

<sup>10</sup> ADT – 6 E 1 332

<sup>11</sup> Archives départementales de la Haute-Garonne (ci-après ADHG) – 8 B 060, Castelnaudary, H3, 1669

<sup>12</sup> Yves BLAQUIÈRE, *Les Lorrains en Montagne Noire*, Colloque de Sorèze, tome II, pp50 et 51, Imprimerie Messages, Toulouse, 2004.



**Fragments de verre plat trouvés sur le site**

La prospection de surface met en évidence au pied de chaque arbre des débris de verre plat de coloration verte ou bleutée, des quantités de scories, du groisol et, parmi ces déchets de production, des « coups de ciseaux » et des « éléments étirés ». Ont également été trouvés des morceaux de verre moulé et des fragments de gobeletterie tendant à prouver, si l'on élimine la possibilité qu'il s'agisse de fragments de verre à recycler, que les Lorrains ne se sont pas contentés de faire que de la vitre. A noter la présence de morceaux de creusets faits d'une céramique fine et grisâtre et recouverts d'enduit vitrifié.

Le choix de positionner les installations sur l'axe routier Escoussens-Carcassonne laisse supposer la prise en compte des problèmes de transport avec présence d'un chemin assez large pour permettre le croisement des lourdes charrettes de la vitrerie avec celles du trafic habituel. (En Lorraine, au XVI<sup>e</sup> siècle, une charrette à deux roues portait en moyenne 80 liens, c'est-à-dire 240 feuilles de verre, soit 510 kg.)

**En conclusion**, bien des éléments nous font défaut pour comprendre tous les tenants et aboutissants de cette extraordinaire histoire. Quelle était la destination exacte de ces vitres qui quittaient le Cayroulet ?

Si le premier achat de vitre par les chartreux en 1643 était à usage interne, la production de masse ultérieure ne pouvait pas l'être. Quels étaient les débouchés locaux ?

Alors qu'il existe dans le minutier d'Escoussens en 1657 une vente de « flacons de verre et autres choses » par Abraham de Robert, gentilhomme verrier du masage des Escudiés à Antoine Calmel, marchand d'Aigues-Juntes en Ariège<sup>13</sup>, nous n'avons pas trouvé dans la documentation étudiée à ce jour de trace écrite de vente de verre par les Chartreux.

Y avait-il deux verreries ? Le rapport de l'Intendant du Languedoc de 1674, cité par P. Boissonnade dans un article paru en 1906 dans les Annales du Midi fait état de deux verreries appartenant aux Chartreux, l'une pour la production de bouteilles et l'autre pour la vitre avec cette mention : « ils parviennent à travailler avec succès le verre fin ou même à produire de beaux vases de cristal. »

Quels ont pu être les échanges et les relations avec leurs voisins, les de Robert de la verrerie des Pradels, compte tenu de leur même statut nobiliaire, professionnel, et religieux ?

Quelle était enfin la qualité de ces vitres dont Saint Quirin nous dit qu'elles étaient « d'un verre grossier et inférieur à celui de Normandie » ? Les fragments ramassés sur le site sont d'épaisseurs et de colorations variables (du blanc discrètement teinté au vert plus ou moins soutenu). Les verriers étaient évidemment tributaires de la qualité des matériaux fournis par le Syndic : sable riche en fer de la région, salicor dont des ordonnances plus tardives ont dénoncé les malfaçons<sup>14</sup> et cendres conditionnées sur place.

Quant au charme de ces vitrages de verre soufflé, il a traversé les siècles puisque la manufacture de Saint Just en France les fabrique encore, selon la même technique, et arrive à leur trouver des débouchés dans le monde entier. ■

---

<sup>13</sup> ADT – 6 E 1 329

<sup>14</sup> F. RIOLS de FONCLARE, Les Verreries Forestières de Moussans, p. 196